

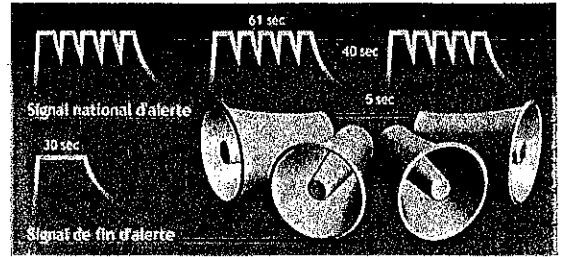


LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT NATUREL OU TECHNOLOGIQUE

En cas d'alerte :

▪ **N'allez pas vers les lieux du sinistre.**

Vous iriez au devant du danger.



▪ **Abritez-vous.**

▪ **Ecoutez la radio.**

Respectez les consignes des autorités.



Fréquences :

▪ **France Bleu**

103.1

▪ **France Inter**

93.5



▪ **N'allez pas chercher votre enfant**

Pour ne pas l'exposer, ni vous exposer.

Un plan de mise en sûreté des élèves (PPMS)

A été prévu dans son établissement.



▪ **Ne téléphonez pas.**

N'encombrez pas les réseaux.

Laissez les lignes libres pour que les secours puissent s'organiser.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives **n'émanant pas des autorités** (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles)

WR